



## ADEPAPE 21

Affiliée à la Fédération Nationale des ADEPAPE  
Reconnue d'Utilité Publique le 9 août 1979  
N° SIRET : 811 919 315 000 10



Président  
**Roland Bonnaire**  
06 75 90 41 04  
[roland.bonnaire@orange.fr](mailto:roland.bonnaire@orange.fr)

### COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DIJON Le 10 JUN 2017

**Présents :** **Mmes Annie DELVAUX** ( Apprentis d'AUTEUIL ), **Michelle DAMIAND** ( Présidente ADEPAPE 01 ), **Cécile TREMEAU**, **Zorah MALFONDET**.  
**Ms Xavier ALLEXANT** ( Directeur Pôle Social des PEP 21 ),  
**Roland BONNAIRE**, **Hervé BONNAVAUD**,  
**Alain REHABI-SEQUEIRA**.

**Représentés :** **Mmes Geneviève BRETILLON** pouvoir à Roland BONNAIRE,  
**Françoise LABREGERE** pouvoir à Hervé BONNAVAUD,  
**M. Christophe DUPONT** pouvoir à Zorah MALFONDET.

**Absents Excusés :** **Mmes Emmanuelle COINT** conseillère départementale, **Martine CHALANDRE** présidente de l'association des enfants assistés et des nourrices du MORVAN, **Françoise TENENBAUM** adjointe au maire de DIJON,

**Ms. François REBSAMEN**, ancien ministre, maire de DIJON, Président de DIJON-METROPOLE, **Robert DEMOULIN** président du conseil de famille, **Rémi BARBAS** président des « Apprentis d'AUTEUIL », **Guy BAILLY** président de la fédération des retraités de la Fonction Publique, ancien pupille, **Jean-Michel RENAUD** directeur parentalité-enfance-culture-sports au Conseil Départemental, **Frédéric OBIN** responsable vie associative à la Ligue de l'Enseignement,  
**Claude FELIX-WANTERSTEN** administrateur de la FD ADEPAPE, référent national de l'ADPAPE 21.

oo

### ORDRE DU JOUR

- Accueil,
- Rapport de fonctionnement et activité 2016,
- Rapport financier exercice 2016,
- Rapport d'orientation et projets,
- Budgets : budget prévisionnel modifié 2017 et budget prévisionnel 2018,
- Organisation : candidatures éventuelles au CA, élection d'un vérificateur aux comptes.
- Questions diverses,

- Intervention des invités et élus.

oo

## COMPTE-RENDU

### 1- Accueil :

Le président salue, en particulier les invités. Il souligne, par ailleurs, l'adhésion de deux associations partenaires, les PEP 21 et les « Apprentis d'AUTEUIL ».

### 2- Rapport de fonctionnement et activité 2016 :

Le président Roland BONNAIRE rappelle la genèse et l'historique de l'ADEPAPE 21. Il présente, avec un diaporama détaillé, le fonctionnement et les valeurs portées par l'association. Il détaille les activités menées au cours de l'exercice 2016 au service des jeunes majeurs issus de l'ASE 21 mais aussi toutes les démarches administratives conduites par le bureau et le Conseil d'Administration afin d'installer solidement l'ADEPAPE 21 au sein du paysage associatif départemental.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

### 3- Rapport financier :

Le trésorier, Hervé BONNAVAUD, présente le bilan financier de l'exercice 2016 : celui-ci fait apparaître un léger excédent de 188,55 €, les dépenses s'élevant à 2316,05 € et les recettes à 2504,60 €.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

### 4- Rapport d'orientation et projets :

Le président expose aux participants les projets en cours et à venir : le débat s'instaure, tout particulièrement, au sujet des 9 fiches actions mises en place par les bénévoles, ( voir site [www.adepape21.com](http://www.adepape21.com) )

La parole est donnée à M.Xavier ALEXANT, directeur du pôle social des PEP 21, qui détaille le projet de convention tripartite « PEP 21 / Conseil Départemental / ADEPAPE 21 » concernant l'accès au permis de conduire pour nos jeunes majeurs adhérents bénéficiaires.

L'adepape 21 prendra contact avec Madame DRIE pour une entrevue prochaine : il est souhaitable que cette fiche action puisse être activée dès la rentrée de septembre.

La parole est donnée à Mme.Annie DELVAUX, directrice des Apprentis d'AUTEUIL, concernant la possibilité suivante : l'ADEPAPE 21 souhaite pouvoir coopérer, ponctuellement, avec M.Hugues HERDALOT, conseiller en insertion sociale et professionnelle et salarié des « Apprentis d'AUTEUIL ».

L'ADEPAPE 21 s'attacherait la collaboration de ce professionnel pour aider ses jeunes adhérents bénéficiaires, dans le cadre de prestations extérieures réglées à l'association « des Apprentis d'AUTEUIL », son employeur.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

### 5- Budgets :

- Budget prévisionnel modifié 2017 : il fait apparaître un léger excédent de 31,59 € ( dépenses = 8646,96 € - recettes = 8678,55 € )

Il est à noter que les bénévoles font don de tous leurs remboursements de frais de déplacements internes au département ( 2000 € ).

- Budget prévisionnel 2018 : il s'équilibre à 16080 €.

Nous devons solliciter, pour assurer notre fonctionnement 2018, 2 subventions :

- une auprès du Conseil Général ( 8000 € au lieu de 5000 € attribués en 2017 ),
- une deuxième auprès de la ville de DIJON ( 4000 € ).

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

## 6- Organisation :

- Candidatures pour entrer au Conseil d'Administration : néant.
- Election d'un vérificateur aux comptes : **Monsieur Xavier ALLEXANT** est élu à ce poste, à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

## 7- Questions diverses :

- Une convention de partenariat devra être signée prochainement entre les « Apprentis d'AUTEUIL » et l'ADEPAPE 21 ( conduite de certains dossiers en complémentarité et mise à disposition d'un personnel ).
- Un moyen efficace devra être mis en place afin que les jeunes qui quittent le dispositif ASE puissent être informés de l'existence de l'ADEPAPE 21 et des services qu'elle peut leur assurer ( à négocier avec les services du Conseil Départemental ).
- La fiche action n°5 « prime de réussite, récompense pour diplôme obtenu » sera complétée. Sur suggestion de Mme Annie DELVAUX il pourrait être instauré une prime d'encouragement aux jeunes qui ont mené une formation jusqu'à son terme, même si celle-ci ne s'est pas finalisée par l'obtention d'un diplôme.
- L'association doit retravailler la notion de parrainage.

## 8- La parole aux invités :

Mesdames Michèle DIAMANT et Annie DELVAUX, Monsieur Xavier ALLEXANT nous ont fait part, tous les trois, de leur soutien et de leur volonté de coopérer avec l'ADEPAPE 21 grâce à des partenariats concrets qui devront être mis en place : le président les remercie chaleureusement.

A 12h30, l'ordre du jour étant épuisé, le président remercie tous les participants, lève la séance et invite tout le monde à partager le verre de l'amitié.

Fait à SEURRE, le 10 juin 2017  
Le Président  
Roland BONNAIRE

